



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 20

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 20

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 11/10/2023

Date d'affichage : 23/10/2023

Certifié exécutoire par réception en

Sous-Préfecture de Limoux le:

30 OCT. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le dix huit octobre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL.

Étaient absents excusés : Mme Viviane PROVENZANO, M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents non excusés : M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Thierry CAUSSE, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : Mme Viviane PROVENZANO en faveur de Mme Sophie BOUTTIER, M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ineke FLOODGATE, Mme Nathalie REBELLE en faveur de M. Mohammed EL HABCHI.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-115**

Domaine : 3.1 - Acquisitions

OBJET : Acquisition des parcelles cadastrées section WK/54, WK/56, WK/74, WK/83, et WK/84 appartenant à M. Guy MAYSOUNAVE.

Vu le Code de l'urbanisme en ses articles L240-1 et 3,

VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - H valant SCOT approuvé en date du 19 décembre 2019,

Considérant le courriel par lequel M. Guy MAYSOUNAVE a donné son accord pour céder les parcelles cadastrées section WK/54, WK/56, sises lieu-dit Les NOYERS d'une superficie de 16 430 m² et les parcelles WK/74, WK/83, et WK/84 sise lieu-dit BIERONOBO d'une superficie de 21 320 m², d'une superficie totale de 37 750 m² pour un montant total de 20 000.00€,

A cet effet, M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. De se prononcer favorablement sur l'acquisition des parcelles cadastrées section WK/54, WK/56, WK/74, WK/83, et WK/84 pour un montant de 20 000.00€, soit 0.53€/m².

1-1 Dire que ces parcelles intégreront le domaine privé de la commune dès la régularisation de l'acte authentique.

2. De dire que la SCP BERNARD est chargé de l'acte notarié ;
3. De prendre acte que les frais liés à l'acte notarié seront pris en charge par la Commune ;
4. D'imputer la dépense en section d'investissement du BP 2023;
5. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération notamment l'acte notarié et toutes conventions concernant ce bien.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 20 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



ANNEXE A LA DELIBERATION N°2023-115 DU 18/10/2023
PARCELLES WK/54, WK/56, WK/74, WK/83, et WK/84



2023-115

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-30T14-24-10.00 (MI248527407)

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20231030-2023-115-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Acquisition des parcelles cadastrées section WK/54, WK/56, WK/74, WK/83, WK/84 appartenant à M. **RAY MAYS DU JAVE.**

Date de décision : Oct 30, 2023 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.1. Acquisitions

**Identifiant unique de l'acte
antérieur :**

Acte : [MA-DEL-2023-115.PDF](#)

Préparé

Date 30/10/23 à 14:24

Par **JORDAN Edouard**

Transmis

Date 30/10/23 à 14:24

Par **JORDAN Edouard**

Accusé de réception

Date 30/10/23 à 14:30